



Le P'tit coup d'oeil Le P'tit coup d'oeil

École Alexander-Wolff

Numéro 08 - Le 14 mars 2024

DATES À RETENIR

29 mars et 1 ^{er} avril	Congé de Pâques
3 avril	Bulletin de la 2 ^e étape disponible sur le « Portail-Parents »
4 avril	Rencontre de parents (parents avisés seulement)
8 avril	Journée pédagogique Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits seulement.
19 avril	Journée pédagogique Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits seulement.
25 avril	Rencontre du conseil d'établissement à 18 h 30
3 mai	Journée pédagogique Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits seulement.

BULLETINS DE LA 2^E ÉTAPE

Comme pour la 1^{re} étape, les parents pourront récupérer, dès le 3 avril prochain, le bulletin de leurs enfants en accédant au «portail parent» du Centre de services scolaire de la Capitale. Pour y parvenir, ils devront :

- accéder au site du portail via le lien suivant : portailparents.ca
- se connecter à l'aide de leur adresse courriel et leur mot de passe.

Il est à noter qu'à cette étape de l'année, ce ne sont pas tous les parents qui seront invités à rencontrer les enseignants. Ainsi, seuls les parents avisés auront un rendez-vous avec les enseignants, soit le 4 avril 2024 entre 17 h et 20 h.

Finalement, il est à noter également que les parents peuvent accéder à tous les dossiers de leurs enfants qui fréquentent une école du Centre de services scolaire de la Capitale.

Merci de votre habituelle collaboration.





MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Nous tenons à vous informer des modifications apportées au calendrier scolaire 2023-2024 du primaire et du secondaire, notamment en raison de la fermeture pour tempête de neige le 10 janvier dernier.

Veillez noter les changements suivants :

- 8 avril - Journée pédagogique (comme prévu dans le calendrier)
- 19 avril - Journée pédagogique (comme prévu dans le calendrier)
- 3 mai - Journée pédagogique (comme prévu dans le calendrier)
- 17 mai - Journée pédagogique (comme prévu dans le calendrier)
- 3 juin - La journée pédagogique initialement prévue est annulée et convertie en jour de classe en raison de la fermeture du 10 janvier. Ce jour sera considéré comme un jour 9 pour le primaire.

Merci de votre compréhension.

COUR D'ÉCOLE

Nous demandons aux parents de s'assurer que leur enfant quitte pour l'école vêtu pour la saison, tout en considérant que la cour de l'école est encore enneigée. Ainsi, nous nous attendons à ce que les élèves viennent à l'école chaussés de bottes et vêtus d'un pantalon de neige ou de nylon.

Merci et... bon printemps !

SOUTIEN FINANCIER

Chaque année, la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien s'engage à verser une contribution financière correspondant à 3 \$ par élève fréquentant notre école au cours de l'année scolaire. Cet appui financier est entièrement destiné à nos élèves pour la réalisation d'activités sportives, académiques, parascolaires ou culturelles, ou alors pour des projets pédagogiques, améliorant la qualité de vie ou encore favorisant les saines habitudes de vie.

Cette année, notre partenariat avec la Caisse nous a permis d'acquérir 30 paires de skis de fond (bottes, skis et bâtons) afin de permettre à tous les élèves de vivre, à l'aide de leur cours d'éducation physique et à la santé, une nouvelle activité hivernale.



Merci à la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien !



OBJETS PERDUS

Veillez prendre note que nous mettrons en présentation devant la porte #9 (côté agrandissement/service de garde) les objets perdus par les élèves de l'école jusqu'au 19 avril prochain. À vous de passer récupérer les biens appartenant à votre enfant.

NB Les objets non réclamés seront remis à un organisme de charité, dès le 22 avril 2024.

SERVICE DE GARDE



Shannon et ses origines irlandaises

Profitant des festivités entourant la fête des Irlandais, le service de garde a saisi l'occasion pour présenter un dépliant élaboré par Mme Maripier sur Shannon et ses origines irlandaises. Il est entre autres questions de l'origine du nom de la ville, de certains édifices et monuments, des noms de rues à connotation irlandaises, etc.

Journée pédagogique du 11 mars

Lors de cette journée pédagogique sur la thématique « journée pyjama », l'activité de personnalisation de taie d'oreiller a fait fureur et a occupé nos artistes pendant un bon moment!



Journée pédagogique du 8 avril

La période d'inscription pour cette journée pédagogique se tiendra du 18 au 25 mars.



TRANSPORT SCOLAIRE 2024-2025... en rappel !

INFORMATIONS À L'USAGE DES PARENTS — PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

Les élèves qui ont droit au transport gratuitement le matin et le soir sont les suivants :

- les élèves du préscolaire qui demeurent à plus de 800 mètres de l'école désignée;
- les élèves du primaire qui demeurent à plus de 1,6 km de l'école désignée;
- les élèves du préscolaire et du primaire qui doivent emprunter une «zone considérée à risque».

Inscription au transport pour 2024-2025 :

La période d'inscription au transport scolaire (matin et soir) se déroule du **13 au 24 mars 2024**. L'inscription doit être effectuée via un formulaire électronique disponible sur le site Internet du Centre de service scolaire de la Capitale.

DÉFINITIONS

École désignée :

Établissement scolaire identifié par le Centre de services scolaire de la Capitale comme étant celui que l'élève doit fréquenter selon l'adresse reconnue. Il arrive aussi que, pour des raisons reconnues par le Centre de services scolaire de la Capitale, une école désignée à un élève soit située dans un autre bassin d'alimentation.

Distance « résidence-école » :

La distance résidence-école est celle de l'itinéraire le plus court par la voie publique, calculé à partir du numéro civique de l'adresse principale de résidence de l'élève reconnue aux fins de transport jusqu'à l'entrée principale de la bâtisse- école désignée par la commission scolaire.

Zone considérée à risque :

Secteur géographique non admissible au transport scolaire en raison d'une distance de marche inférieure à celle définie par le Centre de services scolaire de la Capitale, mais où le déplacement des élèves comporte des conditions particulières et qui présente un risque relativement à leur sécurité.

Coûts		
432 \$ (1 enfant)	768\$ (2 enfants)	1 007\$ (plus de 2 enfants)

TRANSPORT DU MIDI

Pour le transport du midi, un minimum de 15 élèves inscrits sur un même parcours est nécessaire, en date du **15 août 2024**, afin d'offrir ce service.

L'inscription au transport du midi débutera **du 13 mars au 15 juin 2024**.

La tarification familiale s'applique seulement pour plus d'un enfant à la même adresse.

Inscription en ligne :

- Formulaire électronique: <https://cssc.gouv.qc.ca/transport-scolaire>



Inscription:

- Paiement par chèque;
- Possibilité de 2 versements (1^{er} versement le 1^{er} octobre, 2^e versement le 1^{er} décembre 2024);
- Le ou les chèques devront être remis au secrétariat de l'école.

Le secteur du transport scolaire peut, sans préavis, voir à l'installation de caméra de surveillance dans un véhicule scolaire de façon temporaire. Les images récupérées sont traitées confidentiellement par le secteur du transport scolaire.

« T R O U V E R M O N A U T O B U S »

Pour connaître les informations concernant le transport de votre enfant, consultez le site Internet du Centre de services scolaire de la Capitale (www.cscapitale.qc.ca) à compter du 19 août 2024. Vous devez avoir en main le numéro de fiche (7 chiffres) de votre enfant et le code postal de l'adresse de transport demandée.

Secteur transport scolaire - Téléphone : 418 525-8121 - transport@cscapitale.qc.ca

Vivre en harmonie avec soi et les autres”



L'équipe du Royaume fantastique d'Alexander-Wolff